



QUESTION ECRITE

Auteur Les Vert.e.s, par Emmanuel Revaz, Lucien Barras et Céline Dessimoz
Objet Qui pour faire l'analyse stratégique du projet de troisième correction du Rhône ?
Date 12/12/2022
Numéro 2022.12.512

Nous avons pris connaissance de la décision du canton de lancer une analyse stratégique sur le projet de troisième correction du Rhône. Cette démarche est à saluer, car elle doit contribuer à mettre à jour les exigences du projet, en fonction des engagements déjà pris (PA R3), des défis et besoins actuels et futurs pour toute la population du canton du Valais, et des bases légales en vigueur.

Dans le contexte actuellement tendu en termes d'enjeux territoriaux, il est évident que l'apport de regards indépendants et externes ne peut être que bénéfique. Dans sa communication, le Canton n'a cependant pas précisé qui seraient les experts mandatés et quels sont leurs domaines de compétences. Devant le Grand Conseil en session de novembre 2022, Monsieur le Conseiller d'Etat Franz Ruppen a insisté sur le devoir de transparence du Conseil d'Etat par rapport aux démarches entreprises concernant le projet R3.

Conclusion

En fonction de ce qui précède, nous prions le Conseil d'Etat de répondre à la question suivante : à qui l'analyse du projet R3 a-t-elle été confiée, et quels sont les domaines de compétences des experts mandatés ?